

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne
Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT :
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Sa Majesté la reine Victoria honore de sa visite la maison des RR. PP. Jésuites de Pochampton qui touche au parc de sa royale demeure.—Mgr Guibert, archevêque de Paris, adresse une lettre à son clergé, à l'occasion des attaques dirigées par la presse républicaine contre l'entreprise du Sacré-Cœur.—Approbation de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec concernant "l'Œuvre de l'Orphelinat" sous la direction des Sœurs de la Charité à Québec.—La population riche des Etats-Unis se livre à des dépenses de luxe extraordinaires.—Le commerce du bois à Ottawa.—Utilité des cercles agricoles dans nos paroisses.—Etablissement d'un cercle agricole à Notre-Dame du Lac St-Jean, au Saguenay.—Ce que l'on fait au cercle agricole de la paroisse de St-Agnipit de Beauvillage.

Causerie Agricole : La situation agricole dans la Province de Québec; discours de M. S. Lesage, sur la situation agricole, lors de la Convention nationale à Québec, en juin dernier (Suite et fin).

Sujets divers : Exposition agricole et industrielle de la Société d'Agriculture du comté de Montmagny; liste des prix offerts par cette société, avec les noms des heureux concurrents.—Engraissement économique du bétail en le soumettant au travail pendant un certain temps de l'année.—Une des causes de l'émigration, attribuée au défaut de l'éducation et de l'enseignement agricole.—Le plâtre contre la maladie des pommes de terre.—Agriculture: Temps et manœuvre de la taille; règle de la taille.

Choses et autres : Nouvelle publication éditée par M. J. A. Langlais, libraire: "Plaint-chant romain."—Une verrière à Kamouraska.—La laine des moutons; engraisser un agneau; pacage des moutons.—Valeur du phosphate de chaux.—La greffe sur les vieux arbres fruitiers.

Recettes : La cachexie aqueuse ou "pourriture du mouton."—Moyen pour empêcher les rats de pénétrer dans les meules de blé.

REVUE DE LA SEMAINE

On lit dans la *Semaine religieuse* d'Evreux :
S. M. la reine Victoria a honoré de sa visite, la semaine dernière, la maison des Pères Jésuites de Pochampton (*Mansera House*) qui touche au parc de sa royale demeure.

Elle a demandé au supérieur qu'on lui présentât les novices venues de France, et elle a fait à ces jeunes gens le plus gracieux accueil, s'informant de leurs besoins et les engageant à recourir à elle dans toutes les nécessités de leur exil.

—Mgr Guibert, archevêque de Paris, vient d'adresser une lettre à son clergé, à l'occasion des attaques dirigées par la presse républicaine contre l'entreprise du Sacré-Cœur. Nous extrayons de cette lettre le passage suivant :

"La basilique du Vœu national a jeté, si je puis ainsi parler, dans les entrailles de la montagne de profondes racines; ses fondations solidement assises sur 82 colonnes souterraines, ne seront point ébranlées. Déjà s'achève la crypte qui est elle-même un beau monument, et bientôt l'église supérieure dessinera aux regards sa majestueuse enceinte. Le sol qui porte ces naissantes merveilles appartient aux archevêques de Paris par un contrat dont la puissance législative s'est portée garante. Supposer un seul instant que les pouvoirs publics puissent méconnaître de pareils engagements, démentir la parole donnée il y a huit ans au nom de la France, frustrer des millions de souscripteurs du fruit de leurs sacrifices, ce serait faire aux dépositaires de l'autorité la plus cruelle injure. Mais c'est trop s'arrêter à discuter d'odieuses hypothèses. L'œuvre sainte sera poursuivie, et la construction ne servira qu'à hâter le succès en stimulant le zèle de tous les bons chrétiens. Le Vœu national s'accomplira, il obtiendra de Dieu pour notre cher pays les bénédictions qui assureront au dehors sa force et sa grandeur, au dedans sa prospérité et l'union de tous ses enfants."

PRIÈRE & NOS
ABONNÉS DE PAYER
retardataires
AU PLUS TOT.

Petit œuvre de l'orphelinat sous la direction des Sœurs de la Charité de Québec.— Nous avons publié dans la *Revue de la Gazette des Campagnes*, en date du 14 octobre courant, le prospectus de cette bienfaisante association, et nous sommes heureux de publier aujourd'hui la haute approbation que lui donnait Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, le 7 février 1879 :

“ Vu et approuvé ce prospectus de l'Œuvre de l'Orphelinat, que nous recommandons tout spécialement au clergé et aux fidèles de ce diocèse. Désirant avoir une double part aux avantages de cette belle Œuvre, nous joignons à notre approbation une double aumône et demandons à être inscrit en tête des membres à vie. Que Jésus, Marie et Joseph fassent fructifier, par milliers, cet humble denier que nous déposons aujourd'hui, de grand cœur, dans le Sacré Cœur de Jésus, Père des orphelins.

“ † E. A. Archevêque de Québec.

“ Québec, 7 février 1879.”

— Il y a un fait, bien remarquable et bien étrange à la fois, que signale une feuille américaine, c'est que les habitants de la république voisine, qui avaient semblé prendre des habitudes d'économie pendant la crise commerciale qu'ils ont eue à subir comme tant d'autres, ont oublié déjà le passé et ont repris leurs anciennes habitudes de dépenses extravagantes depuis que la prospérité leur a lui.

Il est facile de le constater, en jetant un coup d'œil sur le tableau des importations d'objets de luxe qui sont plus considérables cette année qu'ils ne l'ont jamais été, peut-être. Cela se voit aussi par les dépenses qu'ils font à l'étranger.

On calcule que 60,000 Américains voyageant à l'étranger, ont dépensé en moyenne \$3,000 chacun, ce qui donne le joli chiffre de \$180,000,000. Dans certains cas isolés, la dépense d'un s'est élevée à \$50,000. Ainsi donc, les classes riches agissent comme si cette prospérité devait toujours durer, sans songer que tôt ou tard elles peuvent gravement être déçues. Les riches Américains semblent plus songer à leurs propres jouissances qu'au bien-être des classes pauvres.

En allant ainsi dépenser leur argent en Europe, ils font comme les grands seigneurs d'Irlande, qui prodiguent à Londres et à Paris le fruit des sueurs du fermier irlandais.

A cela, il faut ajouter l'influence pernicieuse que les riches exercent sur les classes inférieures en les entraînant, par l'exemple, à dépenser plus que leurs ressources le leur permettent. Cet état de choses est loin d'être sain, et doit être déploré par tous ceux qui désirent sincèrement voir durer la prospérité actuelle aux Etats-Unis.—*Journal de Québec.*

— On évalue à deux millions le nombre de pièces de bois de construction qui seront tirées, cette année, des forêts de l'Ottawa : cela représente une augmentation de 75 pour cent sur les opérations de l'an dernier.

Cercles agricoles.— Dans quelques semaines les travaux du dehors seront terminés, et alors ne serait-il pas temps d'aviser aux moyens d'utiliser avantageusement les journées de chômage si fréquentes en hiver, chez le cultivateur; les longues soirées de l'hiver ne pourraient-elles pas être consacrées à la discussion

ot à l'étude de sujets propres à amener le bien-être chez le cultivateur.

On se plaint que le travail du cultivateur est pénible, qu'il est même à l'égal de celui du mercenaire. Il est certainement vrai que le travail manuel du cultivateur est pénible, repoussant parfois; mais il est également vrai de dire qu'on peut le rendre moins pénible, plus lucratif même, en s'appliquant à trouver les moyens de rendre ce travail plus facile. N'est-il pas vrai que nous voyons des cultivateurs s'enrichir sur leur terre sans avoir l'air de travailler, tandis que le voisin qui travaille du matin au soir demeure toujours dans le même état de pauvreté? Et pourquoi? c'est que le premier sait diriger son travail, en faisant chaque chose en son temps; il apporte à sa terre tous les perfectionnements désirables, tandis que l'autre se livre à une culture routinière, ne sachant pas faire mieux. Ce fait, seul n'indique-t-il pas qu'en agriculture nous avons beaucoup à apprendre? et si nous voulons profiter de l'expérience de ceux qui s'appliquent constamment à rendre ce travail plus facile, plus expéditif même, associons-nous en cercles agricoles, et là nous y trouverons des amis qui nous feront part de leur expérience et des moyens qu'ils emploient pour tirer le meilleur parti de la culture de leur terre, et à en obtenir des récoltes abondantes.

On se plaint souvent à vanter les Ecossais comme étant des cultivateurs modèles et d'une grande expérience. Ce que l'on ne sait probablement pas, c'est qu'en Ecosse on attache une grande importance au développement de l'instruction aussi bien dans les campagnes que dans les villes, et il ne faut pas s'étonner que la science agricole y obtient sa grande part et que les cultivateurs sont en état d'exercer leur profession avec calcul et raisonnement.

Dans chaque paroisse d'Ecosse, les cultivateurs se réunissent en clubs pour converser sur des sujets de politique et d'agriculture, et pouvoir obtenir, par leur réunion, une étendue de connaissances qu'ils n'acquerraient point en restant isolés. Ces clubs ont ordinairement tous une bibliothèque entretenue par les souscriptions périodiques des membres qui les composent, où les traités sur l'agriculture et les journaux agricoles y trouvent une première place.

Il serait à désirer que cet exemple fut suivi dans toutes les paroisses de notre Province. Il ne faut cependant pas désespérer qu'il en soit ainsi dans un avenir prochain. Plusieurs paroisses viennent de nous offrir cet exemple. Notre Dame du Lac St. Jean organisait il y a quelques jours son cercle agricole. Celui de la paroisse de Ste. Agapit de Beauvillage, dont nous avons annoncé la fondation il y a quelque temps, promet d'heureux résultats, si nous en jugeons par les renseignements suivants, que nous empruntons aux journaux de Québec :

“ Le Club agricole, fondé par le Révd M. T. Montminy, a des réunions régulières, au cours desquelles il y a une conférence sur des sujets agricoles.

“ Dimanche dernier, le Docteur de la paroisse, Arthur Poliquin, Cér., fit les frais de la séance; sujet de la conférence : le drainage. A la prochaine séance, Monsieur le Notaire Tremblay, de Saint-Agapit, traitera de l'élevage du bétail; question qui prend tant d'importance de nos jours. Ces séances sont fort aimées des cultivateurs qui s'y rendent toujours en foule, beau temps, mauvais temps, on y vient de cinq milles de distance; ce résultat est le plus grand éloge qu'on puisse faire de l'esprit de progrès des cultivateurs de cette partie de notre

district. Naturellement, quand le zélé directeur de ces conférences peut joindre des morceaux de musique vocale ou instrumentale au programme, il est le bienvenu. Un de nos excellents chanteurs québécois a même prêté le concours de son talent à la dernière séance. La musique ne gâterait pas ces sortes de choses, et la preuve que les paroissiens de Saint-Agapit trouvent que la musique ne fait pas ombre au tableau, c'est que au milieu d'eux il s'est trouvé un nombre suffisant d'amateurs pour fonder un corps de musique de trente exécutants. Nous devons le dire à la louange de M. le curé Montminy, qui s'est fait directeur de la musique et professeur des musiciens. Le corps de musique de la paroisse se tire honorablement d'affaire, et peut se montrer en toute assurance à la ville.

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.

C'est le cas de citer ce vers latin. Il ne peut pas avoir plus d'un propos. Le curé prenant sa mission de haut et surtout au point de vue le plus pratique, plante d'un côté la bannière de l'enseignement agricole et de l'autre l'étendard musique, l'un qui par excellence développe le bon goût, élève les idées, annoblit les sentiments, enfin l'agent moteur par excellence de la civilisation.

“ En écrivant ces lignes, l'idée de faire la moindre réclame, le moindre compliment banal, est bien éloignée de nous. Nous voulons simplement rendre justice à qui justice est due, et, si la chose se peut, contribuer à propager, dans le pays, le bon exemple que donne aujourd'hui une paroisse modeste et qui a bien des années qui parviennent en faire autant. Mais nous ressentons tellement de satisfaction lorsque nous découvrons quelque part dans notre pauvre district des canadiens qui, comprenant notre situation, se livrent à des choses pratiques et utiles au bénéfice de tous, que nous nous empressons de les signaler d'une manière spéciale. Nous voudrions voir les faits de ce genre se multiplier, pour faire au moins contre-poids aux parasites politiques et autres qui infestent notre province.

“ Nous sommes heureux d'enregistrer ces faits; car, quelque modeste que soit l'endroit d'où il est parti, il n'en est pas moins grand, c'est là du travail et du bon travail, et si toutes nos populations étaient ainsi occupées d'entreprises pratiques, de quelque genre que ce soit, certes la Province de Québec, du moins notre district, n'aurait pas la réputation d'être aussi arriérée.”

CAUSERIE AGRICOLE

LA QUESTION AGRICOLE.—(Suite)

En fait d'élevage comme en fait de culture, ce se rait de facile composition pour commencer, si l'on voulait s'y adonner sérieusement et sans retard. Nos grands éleveurs ne sont pas encore d'accord entr'eux sur la question de savoir quelle est la race d'animaux qui devrait être adoptée de préférence; les uns tiennent pour les Durham, les autres pour les Ayrshire, celui-ci pour les Hereford, celui-là pour les Devon, enfin les Alderney Jersey ont leurs partisans non moins convaincus que les autres. Une chose qui m'étonne, c'est que les animaux de race canadienne n'aient pas comme les autres leurs partisans dans la presse agricole et dans les expositions surtout. Cela tient, je suppose, à ce que les éleveurs d'animaux canadiens sont moins vengés que les autres dans la littérature; car je sais que c'est une opinion très généralement répandue parmi les habitants, qu'il est aussi profitable, même plus profitable de s'en tenir à l'élevage des animaux canadiens, pourvu qu'on leur donne le soin et l'alimentation que les éleveurs d'animaux importés donnent à tous les grands personnages dont se composent leurs troupeaux.

Si j'étais grand cultivateur, je serais tenté de faire une expérience raisonnée et chiffrée des résultats que l'on peut obtenir avec un troupeau de vaches canadiennes bien choisies et soumises au régime le plus propre à embellir leurs formes et à développer leurs

qualités utiles. J'ai la naïveté de croire qu'avec une mise de fonds comparativement minime, j'arriverais à former un troupeau qui, par la forme, les couleurs et surtout par les qualités lactifères, se rapprocherait des vaches Jersey; car enfin nos animaux sont par leur origine de même provenance que les célèbres races des Îles de la Manche. Mais d'ici à ce que cette expérience soit faite, il faut, je suppose, se résigner à subir la domination des races en vogue, et laisser à chacun le soin de choisir celle qui lui donnera les plus gros profits. Ce qui importe avant tout, c'est qu'on se pénétre sur toute la ligne de la nécessité, je devrais dire de l'urgence, de faire un grand effort pour donner à l'élevage la place qu'il devrait occuper dans l'économie de nos fermes. Ce serait là le moyen le plus sûr de faire progresser rapidement les paroisses déjà formées et d'en faire surgir de nouvelles comme par enchantement, car les beaux troupeaux ne se forment et surtout ne se maintiennent que par les belles cultures. Ne vous semble-t-il pas aussi comme à moi que ce serait rehausser encore la position de la grande masse de notre population que de la pousser à outrance dans cette voie et par là d'accroître en elle ses traits de ressemblance avec les peuples pasteurs si renommés pour leur indépendance, leur fierté et la noblesse de leurs sentiments.

Tels sont, suivant moi, les principaux moyens à l'aide desquels ceux qui ont vraiment à cœur d'entrer dans la voie du progrès agricole peuvent faire le premier pas. Si empruntant à la solennité de cette réunion une importance exceptionnelle, ces vérités élémentaires pouvaient pénétrer et fructifier partout où il est nécessaire qu'elles soient entendues, j'ose dire que parmi tous les bons résultats que nous nous sommes promis de cette convention, celui-là ne serait pas le moins utile.

Si maintenant nous jetons un rapide coup d'œil sur les grands projets qui s'élaborent autour de nous dans l'intérêt de l'agriculture, nous trouverons de nouveaux motifs d'avoir foi en l'avenir.

Depuis plusieurs années le gouvernement de cette province fait les efforts les plus louables pour introduire ici la fabrication du sucre de betteraves, et je me plais à espérer que nous touchons de bien près à la réalisation de cette féconde entreprise. Une compagnie est déjà organisée à Farnham, et une autre s'annonce à Berthier (en haut) sous les auspices les plus favorables. Les conditions avantageuses faites à cette industrie par notre tarif actuel, conditions que la politique protectionniste de notre pays semble devoir lui garantir, durant bon nombre d'années, ne permettent pas de douter du succès de ces entreprises. Il est possible que je m'exagère l'influence que devra avoir sur notre agriculture l'introduction de cette nouvelle industrie, mais je crois voir en elle l'appât le plus séduisant qui ait encore été offert à nos cultivateurs pour s'adonner sérieusement à la culture des plantes sarclées. Que ces fabriques réussissent, qu'elles se multiplient, et avant peu la surface arable de notre province aura été renouvelée; les labours profonds, les riches engrais que nécessite la production de la betterave auront rendu à notre sol la fertilité première.

Je comprends que l'on diffère d'opinion sur cette question tant débattue du libre-échange et de la

protection quand il s'agit d'industrie qui tirent de l'étranger leur matière première, mais pour les industries à base agricole, comme celle de la fabrication du sucre de betteraves, il ne devrait y avoir qu'une voix dans le parlement canadien pour lui accorder la protection la plus large jusqu'à ce qu'elle soit assez solidement assise pour supporter sa part des charges de l'état.

Mentionnons une autre entreprise nouvelle destinée elle aussi à favoriser grandement nos cultivateurs. Je veux parler du Crédit Foncier canadien. Par des prêts à longs termes et moyennant un intérêt modéré qui joint au pourcentage d'amortissement restera au-dessous du taux actuel des prêts hypothécaires, cette institution pourra fournir aux cultivateurs endettés le moyen de se soustraire aux exigences des usuriers. Ceux qui sont à la portée de connaître le mal incalculable que l'usure fait à nos campagnes, peuvent concevoir l'allègement qu'un moyen de libération aussi facile leur apportera.

À côté de ces deux entreprises qui me paraissent destinées à produire d'elles-mêmes une véritable révolution dans notre agriculture, je pourrais en placer une autre que notre gouvernement a grand espoir de voir se réaliser sous peu, l'utilisation des riches dépôts de phosphate de chaux que nous possédons dans la vallée de l'Ontario. Puissent les négociations entamées à ce sujet avec un éminent industriel de France, avoir l'issue désirée, et nous aurons du même coup le superphosphate à bas prix pour enrichir nos terres et une ligne de steamers entre la France et le Canada combinant le transport des phosphates bruts avec celui du bétail sur pied.

Il me reste un mot à dire de notre législation agricole qu'on est actuellement à refondre. Plusieurs sont d'avis d'y apporter des modifications importantes; pour ma part je n'en vois pas la nécessité. Je suis fermement convaincu au contraire que nous avons dans la loi telle qu'elle est tout ce qu'il faut pour faire naître et maintenir une saine émulation dans l'élevage et la culture, et pour encourager tout progrès véritable. Mais le malheur est qu'en maint endroit on s'étudie à l'é luder. Pour combattre cette malheureuse tendance, je n'ai qu'un remède à offrir, c'est de faire appel à tous les hommes éclairés et bien pensants, et de les supplier de seconder l'autorité, afin que les deniers publics accordés pour l'encouragement de l'agriculture ne tourne pas à son détriment, afin que le véritable but des expositions soit mieux compris, que les concours des fermes, et surtout les concours de paroisses soient encouragés de toutes les manières possibles, comme le moyen le plus efficace de couronner le vrai mérite et de mettre en plein relief les plus belles et les plus profitables cultures de chaque localité. Sans négliger les expositions de comtés ni les expositions de districts, je voudrais voir les concours des fermes les mieux cultivées, tellement bien conduits qu'on en arrivât par degrés à décerner un grand prix de districts, et enfin un grand prix provincial aux cultivateurs modèles qui l'auraient mérité. Mais pour cela, je le répète, il faudrait que les vrais amis de l'agriculture s'entendissent, se donnassent la main pour écarter les préjugés et les intérêts mesquins qui trop souvent viennent entraver le bon fonctionnement de nos sociétés d'agriculture.

L'organisation agricole ainsi entendue et comprise produirait, j'en suis convaincu, tout le bien que nous avons le droit d'en attendre.

Avec cela si nos cultivateurs voulaient bien pour leur part répondre à l'appel chaleureux que nous adressait hier l'éloquent évêque des Trois-Rivières; c'est à dire s'ils voulaient pratiquer l'économie à la façon de nos pères et n'avoir d'autre luxe que celui que peut produire l'industrie du foyer, ils formeraient avant peu sur tous les points de notre province une population tellement heureuse et tellement prospère que tous les préjugés qui existent sur notre compte disparaîtraient comme par enchantement.

Que d'autres dirigent s'ils le préfèrent leurs forces vives vers le négoce et l'industrie; pour nous que notre principal moyen de contribuer à l'avancement du Canada soit de lui assurer un nombre toujours croissant de belles paroisses agricoles.

Quel spectacle mieux fait pour réjouir le cœur d'un bon patriote que celui d'une paroisse canadienne où règne la prospérité compagne de la bonne culture. La paroisse, c'est la pierre angulaire de notre édifice social, c'est la patrie en petit. Où trouver, je le demande, plus parfaite image du bonheur social que cette aggrégation de familles honnêtes et craignant Dieu, ayant pour chef naturel et chéri un pasteur véritable qui la préserve contre tous les dangers, lui prodigue les bénédictions du ciel, la guide dans le chemin de la vertu, élève son âme et la prépare de longue main, aux jouissances d'un monde meilleur.

Ce spectacle vraiment ravissant et digne des plus belles civilisations nous serait offert sur tous les points de cette province, si partout l'on voulait bien saisir et mettre en pratique les vérités élémentaires que je viens d'indiquer. L'avenir nous serait assuré, car de ces ruches industrielles s'échapperaient constamment des essaims qui iraient fonder des colonies nouvelles, et des citoyens nés au sein du travail, aux sources les plus pures de notre nationalité, qui iraient s'installer bravement au timon de l'Etat ou sur les trônes de l'église, pour maintenir la jeunesse et la vigueur de l'un et de l'autre et contribuer à la gloire de notre patrie.

L'exposition agricole et industrielle du comté de Montmagny.

C'est le 5 octobre courant qu'eut lieu cette exposition, à la " Ferme-Modèle " dirigée par cette Société. Nous regrettons de n'avoir pu assister, sur l'invitation qui nous en a été faite, à cette exposition qui a obtenu un véritable succès. Les expositions sous le contrôle de cette Société d'agriculture devant se faire d'une manière permanente sur la " Ferme-Modèle " les directeurs ont cru nécessaire de faire construire des bâtisses très-élégantes qui offrent aux différents départements tous les avantages possibles.

Il y avait plus de cinq cents entrées. L'exposition des animaux était remarquable; on y voyait des animaux bien dignes de figurer à nos expositions provinciales.

On assure que le département des produits domestiques méritait une mention toute spéciale. Les étoffes de toutes espèces témoignaient du bon goût des dames et de leur savoir-faire dans ce genre d'industrie.

Outre les prix ordinaires offerts par la Société, il y avait des prix particuliers: Prix Chapais, \$10 pour le meilleur étalon; prix Rémillard, \$10 pour le meilleur troupeau de bête-à-cornes; prix Landry, \$8 pour les plus beaux cochons; prix Fortin, \$8 pour les plus beaux moutons.

Sur la demande de M. J. Collin, secrétaire de la Société, nous nous faisons un devoir de publier ici la liste des prix :

Première division.—ANIMAUX

Première subdivision.—Espèce chevaline.

1ère classe, *Etalons de quatre ans et au-dessus*.—1er prix, Auguste Talbot, 2e Louis Cloutier, 3e Xavier Dominique.

2e classe, *Etalons de trois ans*.—1er prix, Elzéar Talbot, 2e Anselme Fraser.

3e classe, *Etalons de deux ans*.—1er prix, Prudent Nicole, 2e Louis Bélanger.

4e classe, *Etalons d'un an*.—1er prix, Octave Beaubien, 2e Louis Nicole.

5e classe, *Juments poulinières*.—1er prix, Xavier Collin, 2e Jacques Collin, 3e Dme Vve François Têtu, 4e Louis Bélanger, 5e Xavier Létourneau, 6e Jean B. Lessard.

6e classe, *Pouliches de trois ans*.—1er prix, Louis Côté, 2e Adolard Nicole, 3e Louis Cloutier.

7e classe, *Pouliches de deux ans*.—1er prix, Elzéar Blais, 2e Cyrille Bernier, 3e David Aikmond.

8e classe, *Pouliches d'un an*.—1er prix, Elzéar Talbot, 2e Joseph Nicole, 3e Henri Robertson.

9e classe, *Chovaux de traits*.—1er prix, Dme Vve A. Beaubien, 2e Charles Bouffard, 3e Octave Beaubien, 4e Téléphore Têtu, 5e Louis Fournier, 6e Alphée Bernier.

10 classe, *Prix Chapais* : Auguste Talbot.

Deuxième subdivision.—Espèce bovine.

1ère classe, 3e section, *Bœufs de trois ans et plus, races croisées*.—1er prix, Wilfred Talbot, 2e Dme Vve Fra Têtu, 3e Adolard Nicole.

2e classe, 3e section, *Bœufs de deux ans, races croisées*.—1er prix, Téléphore Blais, 2e Octave Beaubien, 3e David Aikmond.

3e classe, 2e section, *Bœufs d'un an, Ayrshires*.—2e prix, Eugène Bernatchez, 3e Adolard Nicole.

3e section, *races croisées*.—1er prix, Louis Côté, 2e Révd Chs Bacon, 3e Elzéar Talbot.

4e classe, *Faches à lait*.—1er prix, David Aikmond, 2e Révd Chs Bacon, 3e Israël Dominique, 4e Octave Beaubien, 5e Georges Paré.

5e classe, *Génisses de 2 ans*.—1er prix, Auguste Talbot, 2e Jacques Collin, 3e Téléphore Têtu, 4e Octave Beaubien.

6e classe, 2e section, *Génisses d'un an, Ayrshires*.—1er prix, Octave Beaubien.

3e section, *races croisées*.—1er prix, Israël Dominique, 2e David Aikmond, 3e Elzéar Talbot, 4e J. B. Morin.

7e classe, *Prix Rémillard* : Israël Dominique.

Troisième subdivision.—Espèce ovine.

1ère classe, *Mâles agés*.—1er prix, Auguste Talbot, 2e Cléophas Fournier, 3e Vve Frs Têtu, 4e Noël Kyronack.

2e classe, *Mâles d'un an*.—1er prix, Désiré Proulx, 2e Auguste Talbot, 3e Xavier Collin, 4e J. B. Nicole.

3e classe, *Mâles de l'année*.—1er prix, Adolard Nicole, 2e Auguste Talbot, 3e Louis Renaud, 4e Xavier Collin.

4e classe, *2 femelles âgées*.—1er prix, Auguste Talbot, 2e Vve Frs Têtu, 3e Jacques Collin, 4e Désiré Proulx.

5e classe, *2 femelles d'un an*.—1er prix, Auguste Talbot, 2e Anselme Talbot, 3e Louis Renaud, 4e Jacques Collin.

6e classe, *2 femelles de l'année*.—1er prix, Elzéar Talbot, 2e Cléophas Fournier, 3e Anselme Talbot, 4e Louis Renaud.

7e classe, *Prix Landry* : Auguste Talbot.

Quatrième subdivision.—Espèce porcine.

1ère classe, *Mâles au-dessus d'un an*.—1er prix, Alphée Bernier, 2e Israël Dominique, 3e Anselme Talbot.

2e classe, *Mâles au-dessous d'un an*.—1er prix, Eugène Bernatchez, 2e Edouard Rémillard, 3e J. B. Nicole.

3e classe, *Femelles au-dessus d'un an*.—1er prix, Auguste Talbot, 2e Israël Dominique, 3e Ed. Rémillard, 4e Eug. Bernatchez.

4e classe, *Femelles au-dessous d'un an*.—1er prix, Eugène Bernatchez, 2e Pierre Picard, 3e Octave Beaubien.

5e classe, *Prix Fortin* : Eugène Bernatchez.

Cinquième subdivision.—Gallinacées et Palmipèdes.

1ère classe, *Un coq et 2 poules d'inde*.—1er prix, Désiré Proulx, 2e Vve Frs Têtu.

2e classe, *Un coq et deux poules*.—1er prix, David Aikmond, 2e Désiré Proulx.

3e classe, *Un canard et deux cannes*.—1er prix, Louis Bélanger, 2e Pierre Picard.

4e classe, *Un jais et deux oies*.—1er prix, David Aikmond, 2e Désiré Proulx.

DEUXIÈME DIVISION.—PRODUITS DE LA FERME.

Première subdivision.—Produits agricoles.

1ère classe, *Graine de mil*.—1er prix, Louis Renaud, 2e Elzéar Blais, 3e Prudent Têtu.

2e classe, *Graine de lin*.—1er prix, Pierre Bacon, 2e Désiré Proulx, 3e Louis Renaud.

3e classe, *Filasse*.—1er prix, Thomas Samson, 2e Auguste Fraser, 3e Cyrille Bernier.

4e classe, *Tabac en feuilles*.—1er prix, César Fraser, 2e Alphée Bernier, 3e F. X. Dagnenult.

Deuxième subdivision.—Produits industriels.

1ère classe, *Beurre*.—1er prix, Xavier Guilmette, 2e Cyrille Bernier, 3e Adolard Nicole, 4e Théophile Proulx, 5e Téléphore Blais.

2e classe, *Fromage*.—3e prix, Théophile Proulx.

3e classe, *Sucre d'érable*.—1er prix, Cyrille Bernier, 2e J. B. Lessard, 3e Vve A. Beaubien.

4e classe, *Miel*.—1er prix Vve A. Beaubien, 2e Cyrille Bernier.

5e classe, *Savon*.—1er prix, Pierre Bacon, 2e Gabriel Cloutier, 3e Xavier Guilmette.

6e classe, *Tabac Manufacturé*.—1er prix, J. B. Morin, 2e J. B. Tondreau, 3e Frs X. Dagnenult.

Troisième subdivision.—Produits domestiques.

1ère classe, *Etoffe croisée*.—1er prix, Pierre Bacon, 2e J. B. Lessard, 3e Frs Boulet, 4e Jacques Collin, 5e Charles Bouffard, 2e classe, *Etoffe pressée*.—1er prix, Auguste Fraser, 2e Dlle Prim. Gagné, 3e Désiré Proulx.

3e classe, *Etoffe à robes*.—1er prix, Louis Renaud, 2e J. B. Lessard, 3e Gabriel Cloutier, 4e Mathias Blais.

4e classe, *Flanelle légère*.—1er prix, Cyrille Bernier, 2e Louis Renaud, 3e Gabriel Cloutier.

5e classe, *Toile*.—1er prix, Thomas Samson, 2e Cyrille Bernier, 3e Auguste Fraser.

6e classe, *Courte-pointe*.—1er prix, Solyme Talbot, 2e Vve Hubert Talbot, 3e J. Lessard, 4e Thomas Samson.

7e classe, *Couvre-pieds*.—1er prix, Dlle Prim. Gagné, 2e Charles Bouffard, 3e Mathias Blais.

8e classe, *Couvertes en laine*.—1er prix, Anselme Talbot, 2e Louis Nicole, 3e Théophile Proulx, 4e Frs Boulet.

9e classe, *Tapis en catalogue*.—1er prix, Louis Bélanger, 2e Xavier Guilmette, 3e Cyrille Bernier, 4e Louis Bacon.

10e classe, *Châles en laine*.—1er prix, Cyrille Bernier, 2e Charles Bouffard, 3e Mathias Blais.

11e classe, *Ouvrages au tricot*.—1er prix, Gabriel Cloutier, 2e Téléphore Blais, 3e Ls. Bélanger.

Engraissement économique du bétail.

Plusieurs éleveurs d'animaux sont d'avis que pour engraisser un bœuf dans les meilleures conditions d'économies, il faut absolument le faire travailler, afin de retrancher du coût d'entretien et d'engraisement la somme réalisée par un emploi utile des forces de l'animal. Il a souvent été démontré que la viande d'un bœuf adulte soumis à un travail convenable était supérieure sous tous les rapports à celle d'un jeune bœuf laissé dans l'étable pendant la plus grande partie de son existence.

Un cultivateur distingué, qui se livre depuis longtemps à l'engraisement du bétail appuie cette manière d'agir, et voici comment il s'exprime dans une lettre adressée à l'*Echo agricole* :

« Tout cultivateur qui a des bœufs à l'engrais doit leur faire faire un demi travail par jour, pendant un certain temps, pour obtenir du bénéfice.

« Voici comment je procède à l'engraisement de mes animaux : Au mois de juillet j'achète une assez grande quantité de bœuf qui rentrent toutes mes récoltes et qui font mes labours d'automne. Tous ces travaux sont terminés pour le mois de novembre. A

partir de cette époque, mes bœufs ne sortent plus de l'écurie, pour achever leur engraissement, qui est fini pour le mois de janvier. En janvier, je fais une autre acquisition de bœufs qui font tous mes travaux de février, mars et avril. Ces bœufs sont gras pour la fin de juin. De cette manière, je fais tous mes travaux de culture avec mes animaux à l'engrais, et, ces travaux terminés, il me suffit de deux mois pour faire des bœufs gras qui rapportent 55 à 60 pour 100 de viande, d'après leur poids net. Je pense donc, en suivant cette méthode, qui ne nuit en rien aux animaux à l'engrais, faire tous mes travaux dans de bonnes conditions (avantage très marqué) : car si les bonnes récoltes proviennent de la grande quantité d'engrais fournis par eux, les bonnes cultures que l'on peut donner en temps et lieu contribuent aussi beaucoup au rendement des récoltes.

“ Ces animaux sont donc à la fois animaux de vente et de travail, deux avantages bien marquants pour les cultivateurs qui se livrent à l'engraisement. ”

Né résulte-t-il pas clairement de ces faits qu'il faut bien se garder de détruire chez les animaux de l'espèce bovine, par des croisements peu judicieux, cette aptitude précieuse au travail, qui, réunie à une aptitude bien marquée à l'engraisement, leur donne un si grand avantage sur toutes les autres bêtes domestiques ?

Une des causes de l'émigration.

Outre celle qui provient du désir de voyager, de voir des grandes villes, d'y goûter souvent les plaisirs chimériques dont on entend souvent trop parler dans les campagnes, car beaucoup de gens supposent que, même en travaillant peu, on pourra avoir à sa disposition tout le confortable que donne une excellente nourriture et de beaux et riches vêtements (d'ailleurs l'homme croit toujours qu'il trouvera le bonheur autre part que dans le pays qu'il habite), il est une cause de l'émigration, que dans nos campagnes, on est loin de soupçonner : c'est celle qui provient du défaut de l'éducation et de l'enseignement agricole. On jette les enfants dans la profession agricole comme de vraies machines, l'intelligence et le savoir-faire ne sont presque pour rien dans les travaux de chaque jour. Ces habitudes routinières sont bien de nature à dégoûter de l'état de laboureur les jeunes gens qui arrivent à l'âge mûr, surtout lorsqu'ils entendent parler du progrès agricole sans jamais le voir arriver pour eux-mêmes, si toutefois ils n'essayent à en entraver la marche par leur opiniâtreté à la routine agricole.

Le plâtre contre la maladie des pommes de terre.

A quelle cause doit-on attribuer la maladie des pommes de terre ? C'est là une question qui est loin d'être résolue ; cependant il est à peu près certain que cette maladie donne lieu à un champignon parasite dont la destruction produirait sans contredit d'excellents résultats.

D'après les expériences qui ont été faites, le pralinage, avec du plâtre, des pommes de terre destinées à la semence, arrête la maladie et l'empêche de détruire le tubercule.

Dès l'automne, on peut conserver les semences dans le plâtre, ce qui doit contribuer à détruire plus radicalement encore les spores du champignon parasite. Le remède n'est pas dispendieux, et d'un autre côté il est simple et facile dans son application. D'ailleurs, le plâtre employé n'est pas perdu, car il a été constaté que, par ce traitement, la croissance des pommes de terre devient plus vigoureuse, surtout dans les commencements. Nous ne saurions trop engager les cultivateurs à faire l'essai de ce procédé, cet automne même.

Apiculture.

Temps et manœuvre de la taille.— On taille ordinairement les ruches vers le commencement du printemps ou à la fin de l'été, ce qui varie suivant les années et la force des ruches ; le temps sûr arrive quand le panier est assez plein pour que les abeilles ne puissent plus travailler. Si l'on veut attendre la fin de l'été et du travail des abeilles, on met des hausses à la ruche, c'est à dire, des cercles de trois ou quatre pouces de haut, de même matière, qu'on ajoute par-dessus la ruche pour la rehausser ; les abeilles se mettent à travailler dans ce nouvel espace, et le remplissent bientôt de rayons, et s'il en est encore temps, on peut mettre une seconde hausse jusqu'à ce que le temps de la récolte se soit arrivé. La taille du printemps ne se fait que par précaution, dans les pays où la récolte du miel et de la cire se fait en d'autres mois, comme on le dira ci-après.

Pour tailler, on doit, 1^o. choisir un beau jour, sans froid, sans vent et sans pluie.

2^o. Commencer ce travail dès le grand matin, parce qu'à cette heure toutes les abeilles sont engourdis du froid de la nuit.

3^o. Avoir la précaution de bien se ganter, et de se couvrir d'un capuchon de toile, avec des yeux de verre, ou un masque de toile de crin qui descende jusqu'à sa ceinture, afin de pouvoir travailler sûrement et facilement. Il y en a qui se frottent de vinaigre, pour empêcher les abeilles de piquer, et qui, au lieu d'un capuchon, n'ont qu'un masque de toile de crin, qui s'éloigne assez du visage pour que l'aiguillon des abeilles n'y puisse pas atteindre.

4^o. Enfumer les ruches sur lesquelles on travaille, tant pour faire resserrer les abeilles dans le haut de la ruche, et les éloigner, que pour les rendre plus vigoureuses et dissiper l'humidité de leur demeure. Pour cela, on a auprès de soi un pot de terre, dans lequel, avec un peu de feu, on fait fumer un toupillon de vieux linge, ou un peu de foin bien pressé, afin qu'il brûle plus longtemps ; ensuite on soulève le panier, on place le pot dessus, on l'entretient fumant pendant toute l'opération, en sorte que la fumée monte toujours en haut de la ruche. Il ne faut jamais se servir de paille pour faire de la fumée, parce qu'elle donne un mauvais goût au miel.

Quand on taille à la fin de l'été, pour faire retirer les abeilles et les couper plus commodément, on renverse, le soir, sur le côté, les ruches qu'on veut tailler le lendemain de grand matin ; on les trouvera retirées au haut de la ruche, et engourdies par la fraîcheur de la nuit. On en perd moins de cette façon, que par la fumée.

50. Celui qui taille aura son couteau recourbé préparé, et de l'eau à côté de lui, pour l'y tremper à mesure qu'il coupera, afin de tailler net.

60. Il prendra doucement la ruche qu'il voudra tailler, et la fumant et l'amenant à lui peu à peu, si elle n'a point d'ouverture par le haut, par où il puisse tailler, il la mettra, la boucle en haut, dans les bâtons d'une chaise couchée, ou bien sur toute autre chose qui la tiendra dans cette position.

70. Il mettra, sous les ruches qu'il taillera, un gros linge double, pour recevoir ce qui cassera ou coulera des rayons, afin de ne rien perdre.

80. On conduira la taille suivant les règles que nous donnons aujourd'hui, et selon les différents cas prévus ci-devant, soit pour les hausses, ou pour la qualité des essaïms, et selon la saison, la quantité de l'ouvrage, etc.

Règle de la taille.—10. Il ne faut châtrer que les ruches, pleines ou à peu près; autrement on perdrait le miel et le profit que les abeilles pourraient faire dans la suite, et on les rebuterait.

20. On doit d'abord couper promptement toute la vieille cire, et ne pas prendre le couvain pour le miel. Le couvain est ordinairement sur le devant du panier, et il est facile à connaître, étant couvert d'une pellicule plus brune que celle qui couvre le miel. Au surplus, pour ne pas s'y méprendre, il n'y a qu'à en détacher un petit morceau, on verra bien:ôt si c'est du couvain.

30. On doit aussi dégarnir plutôt le derrière de la ruche que le devant, ne pas découvrir le couvain, et laisser un gâteau de cire contre lui, autrement il périrait, parce que les abeilles n'iraient certainement pas à la ruche.

40. Ne jamais ôter plus de la moitié du miel de la ruche, excepté dans les endroits abondants en fleurs. On taille fort haut les vieux paniers qu'on veut conserver, pour en ôter le vieil ouvrage. On ne fait que rafraîchir les rayons des ruches qui n'ont pas beaucoup de miel.

On coupe cinq ou six pouces d'ouvrage aux jeunes paniers qui sont pleins; et quand ils ne le sont pas, il n'y faut point tailler, car on retarderait les essaïms.

50. S'il y a de grosses abeilles sauvages mêlées avec les autres, on les fera mourir, de peur qu'elles ne fassent périr le reste des abeilles. On connaît ces abeilles sauvages par leurs cellules, qui sont plus grandes que celles des bonnes abeilles.

On trouve aussi, surtout dans les vieux paniers, aux extrémités des rayons, des trous plus grands et plus profonds que les autres, et dont l'entrée est ronde, et bâtie plus solidement; ce sont les alvéoles où éclosent et élèvent les reines des essaïms. On peut, lorsqu'on ne veut point que les abeilles essaïment, couper et détruire tous les grands trous, afin qu'il n'y ait qu'une reine dans la ruche.

La taille faite, on remet la ruche en sa place avec la grille, si la saison le demande, et on met le côté où l'on a le plus coupé, à l'exposition du soleil, les abeilles y travaillent plus volontiers. Deux jours après, on nettoie tous les petits fragments de cire, on ôte les abeilles mortes qu'on trouve sur le tablier, et on l'enduit proprement.

Choses et autres.

Plain-chant romain.—Nous venons de recevoir de M. J. A. Langlais, libraire de St. Roch de Québec une petite brochure de 64 pages, qui renferme une méthode élémentaire de Plain-Chant Romain de M. Edmond McMahon, et recommandée par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, comme très-utile aux séminaires, collèges et écoles. Sa Grandeur Mgr de Montréal et les autres évêques de la Province sont heureux de la publication de ce petit traité. Ils ne doutent pas qu'il fera faire un grand progrès au plain-chant dans ce pays.

Cette méthode est approuvée et hautement recommandée par des musiciens de grande réputation. Elle est la seule qui contienne des règles sur la véritable manière de chanter le plain-chant, règles qui peuvent aussi facilement s'appliquer à la musique vocale. Elle est à la portée de toutes les bourses. Elle se vend, \$12.50 le cent; au-dessous de 100, \$1.80 la douzaine; et moins d'une douzaine, 20 cents par exemplaire.

S'adresser à M. J. A. Langlais, libraire, St. Roch de Québec.

Une verrerie à Kamouraska.—Il est rumeur qu'une compagnie américaine doit se former à St. Louis de Kamouraska, dans le but d'y établir une verrerie, où la matière première abonde. Nous souhaitons que la chose se réalise; ce serait un achèvement vers d'autres industries qui pourraient être établies avantageusement dans le comté de Kamouraska. Le choix d'une bonne direction et la bonne entente pourraient nous permettre l'établissement d'industries tout à l'avantage des cultivateurs du comté de Kamouraska.

La laine des moutons.—Pour vous procurer de belle laine, gardez-vous de tenir vos moutons dans une étable chaude. En hiver même, ne les gardez pas tant contre le froid que contre l'humidité de la neige. Il est bien connu que c'est par ce moyen qu'on se procure la belle laine en Suède, où le climat est plus rigoureux que le nôtre. Un autre défaut assez général, cause de la détérioration de nos laines, c'est de laisser les moutons tout l'hiver dans un état de malpropreté.

Nous visitons, l'hiver dernier, les bergeries de M. Eugène Casgrain et nous pouvons dire que s'il réussit dans l'élevage des moutons c'est grâce aux bons soins qu'il leur accorde en leur fournissant des appartements appropriés aux circonstances dans lesquelles ils se trouvent soit dans le cas d'agnelage, soit pour l'hivernement ou le pacage. Ceux qui désirent se livrer à l'élevage des moutons y gagneraient à visiter les bergeries de M. Eugène Casgrain qui sait apporter dans ses bergeries les modifications qu'il croit nécessaires au bon entretien de ses moutons.

Le propriétaire d'une terre doit s'efforcer de se procurer de nombreux troupeaux de moutons. Il y a trop peu de laine en ce pays, ce qui est la cause qu'un trop grand nombre de cultivateurs ne peuvent pourvoir eux-mêmes au confectionnement de leurs propres vêtements. Pourquoi n'aurait-on pas aussi de la laine à mettre dans le commerce. Avec de l'intelligence dans le choix des moutons destinés à l'élevage, et leur accordant les soins convenables quant à la nourriture et à la disposition des bergeries, on pourrait obtenir une laine aussi soyeuse que celle qui s'importe des pays étrangers de la part de ceux qui ont la direction des fabriques de lainage à Sherbrooke ou ailleurs. Nous espérons voir arriver le temps où nos cultivateurs seront les fournisseurs de ces fabriques qui confectionnent des étoffes comparables à celles que l'on fabrique en Ecosse, et qui sont en grande vogue sur nos marchés canadiens.

Engraisser un agneau.—Voulez-vous bien l'engraisser? D'abord nourrissez bien la mère. Ensuite, dès sa naissance, séparez le petit de sa mère; donnez-lui à manger dans l'appartement où vous le tenez, de la farine de blé d'une année sèche, du foin tendre, etc. La femelle le portera à s'en nourrir; puis vous lui ferez voir sa mère trois ou quatre fois par jour et le laissez même coucher dans la même étable; par ce moyen, il se nourrira du lait de sa mère avec plus d'avidité et d'une manière qui sera plus profitable à la brebis et à l'agneau.

Pacage des moutons.—Les prés humides ou marécageux ne valent rien pour les moutons, ils y dépérissent, sont toujours fiévreux et frissonneux dans ces tristes pâturages. Ayez soin de les garantir de la trop grande chaleur, mélangez-leur à cet effet un abri dans leur parc; vous avez dû remarquer qu'ils cherchent à pâtre à l'ombre. Dans notre province on les laisse sortir trop tôt au printemps. Les jeunes agneaux ne doivent sortir que lorsque le soleil a pris de la force, afin de les accoutumer peu à peu à l'action du climat.

Valeur du phosphate de chaux.—Le phosphate de chaux est un engrais des plus puissants, attendu que l'acide phosphorique entre pour plus de 50 par 100 dans la composition des cendres d'un grain de blé. Les sociétés d'agriculture qui devront recevoir du Gouvernement Provincial, à titre de prime, une certaine quantité de cet engrais pour être distribués entre leurs membres doivent se réjouir d'une semblable décision. Nous osons espérer que pour cela, on ne négligera pas l'emploi des fumiers de la ferme dont on perd tous les ans une si grande quantité à défaut d'un bon aménagement des fumiers, car ce serait perdre d'une main, ce que l'on reçoit de l'autre dans le but d'enrichir nos terres.

La greffe sur les vieux arbres fruitiers.—Un horticulteur conseil de ne jamais couper les vieux arbres à fruit qui ne produisent plus, dans le cas bien entendu où les racines sont saines; il faut alors couper dans la terre les troncs au niveau du collet des racines et poser en fonte ou en couronne deux, trois ou quatre greffes des variétés qu'on préfère. Ce système peut être avantageusement appliqué aux pommiers, poiriers et cerisiers.

RECETTES

La cachexie aqueuse ou pourriture du mouton

Dans les endroits humides surtout, la cachexie aqueuse cause de très-grands dommages aux propriétaires de moutons; nous croyons donc leur être utile en indiquant un moyen qui a été essayé avec succès. Voici en quoi il consiste :

“ Dans douze gallons et demi d'eau on fait une décoction de six à sept poignées de feuilles de noyer, on sale le liquide avec une poignée de sel pour dix pintes de la décoction, et on donne cette boisson exclusivement et à discrétion aux animaux, qui la prennent facilement lorsqu'ils sont un peu pressés par la soif et qu'on a soin de ne leur en laisser prendre aucune autre, soit au pâturage, soit ailleurs.

Moyen pour empêcher les rats de pénétrer dans les meules de blé.

Il suffit pour cela de placer à la base des meules une forte couche de branches de sapin; les rats n'aiment pas l'odeur de cet arbre vert, et par conséquent s'en éloignent le plus possible.

La Compagnie d'Assurance Mutuelle de Stanstead et Sherbrooke contre le Feu.

Les membres de la susdite Compagnie sont par la présente notifiés que les taux suivants de cotisation ont été imposés sur les billets de dépôt en force aux dates mentionnées plus bas pour couvrir les pertes et les dépenses de l'année finissant le 1er septembre 1880.

| | | |
|---------------------|---|-----------|
| Septembre 30, 1879, | 1 | par cent. |
| Octobre 31, “ | 1 | “ |
| Novembre 30, “ | 1 | “ |
| Décembre 31, “ | 1 | “ |
| Janvier 31, 1880, | 1 | “ |
| Février 28, “ | 1 | “ |
| Mars 31, “ | 1 | “ |
| Avril 30, “ | 1 | “ |
| Mai 31, “ | 1 | “ |
| Juin 30, “ | 1 | “ |
| Juillet 31, “ | 1 | “ |
| Août 31, “ | 1 | “ |

6½ par cent.

Les dites cotisations forment six et demi par cent sur le montant primitif des billets de dépôt (les endossements par annulation étant déduits) sont par la présente requises d'être payées au Bureau de la Compagnie à Sherbrooke, ou à un agent de la Compagnie dûment autorisé, sans délai.

Par ordre du Bureau des Directeurs,

GEO. ARMITAGE,
Secrétaire-Trésorier.

Sherbrooke, 6 octobre 1880.

Province de Québec, }
District de Kamouraska. } Cours Supérieure.

Catherine Bérubé, de la paroisse de St. Alexandre, dans le dit District, épouse de Joseph Eusèbe Paradis, cultivateur du même lieu, dûment autorisée à ester en justice, aux fins des présentes.

Demanderesse;

Le dit Joseph Eusèbe Paradis,

Défendeur.

Une action en séparation de corps et de bien a été intentée contre le Défendeur en cette cause par la demanderesse, rapportable la dite action le dix novembre prochain.

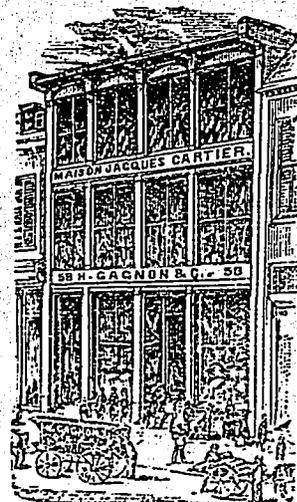
P. V. TACHÉ,
Avocat de la Demanderesse.

Kamouraska, 4 octobre 1880.

7 Octobre 1880

MAISON JACQUES CARTIER

NO. 58,
Rue de la Couronne,
ST. ROCH, QUEBEC.



NO. 58,
Rue de la Couronne,
ST. ROCH, QUEBEC.

A VENDRE

UNE BELLE FERME DE 120 ACRES,

SITUÉE DANS LA

Paroisse de Saint-Sébastien de Lambton,

Comté de Beauce, et voisine de l'Eglise, avec une grande et belle Maison, Grange, Laiterie, Hangar, etc.

PRIX : \$1,200, \$400 comptant et la balance payable \$100 par année.

A ST. PAUL DE MONTMAGNY,

400 ACRES DE TERRE, avec Maison, Granges, etc., situés dans la paroisse de Saint-Paul de Montmagny; 100 acres en culture, magnifique Pouvoir d'Eau bien situé pour un moulin à farine.

AUSSÍ :

Deux lots, situés dans le township d'ASHBURTON, contenant 230 acres, dont 100 acres de défrichés; avec maison, granges, etc.—Prix : \$400.

CONDITIONS ET TERMES FACILES.

S'adresser à la Société Permanente de Construction des Artisans.

Bureau : No. 105, rue St. Pierre, Québec,

En face de la Banque de Québec.

A. J. AUGER,
Secrétaire-Trésorier.

La Société échangerait ces terres pour des propriétés de ville.